

Déclaration

Monitoring APFACA sur le paraquat

Bruxelles, août 2016

Ovocom a appris par plusieurs sources, que des teneurs élevées en paraquat (herbicide) pourraient être observées (> 0,03 mg/kg) dans des graines de soja brésilien et dans des produits qui en sont dérivés (ex. tourteaux). Les entreprises doivent donc être particulièrement attentives vis-à-vis de **tous produits de soja ayant le Brésil pour origine**.

Contrairement à l'Europe, le Brésil autorise l'utilisation de paraquat. En Europe, la Limite Maximale en Résidus (LMR) pour les graines de soja est de 0,02 ppm ([cf. EU Pesticides database](#)), et ce tant pour l'alimentation humaine que pour l'alimentation animale. Il n'existe actuellement aucune LMR pour les (parties de) végétaux exclusivement destinés à l'alimentation animale (ex. pellicules de soja – [Reg \(CE\) 396/2005 – Ann. I - catégorie 12](#)).

Les pesticides font partie du plan d'échantillonnage sectoriel de l'APFACA depuis 2003, et ce dans le cadre de la sécurité des produits destinés à l'alimentation animale. Chaque année, plus de 280 analyses sont effectuées, ce qui représente un screening de pas moins de 537 paramètres au total.

En 2014, l'APFACA a ajouté le paraquat à la liste des pesticides. L'on a commencé avec 10 analyses prévues sur les graines de soja. Sur base du tonnage annuel déclaré (+/- 150.000 T en Belgique – ce qui sert de base au calcul statistique du nombre d'analyses), il y en avait 8 en 2015 et **11 pour l'année 2016**. A ce jour, **aucun taux élevé** n'a été constaté pour l'herbicide en question. L'APFACA reste cependant alerte et continue à suivre de très près tous les résultats d'analyses.

L'image ci-dessous reprend l'aperçu du nombre d'analyses déterminé par l'APFACA pour son plan d'échantillonnage sectoriel 2016. Celui-ci contient un screening de 23 substances indésirables auprès d'une centaine de matières premières !

	Prémélanges	TOTAL NIV 1	Additifs	Matières premières	Prémélanges	Aliments minéraux (achat)	TOTAL NIV 2	Aliments composés	Aliments minéraux (production)	TOTAL NIV 3	TOTAL
4 métaux lourds (As, Cd, Hg, Pb)	59	59	35	48	19	3	105		144	144	308
5 métaux lourds (As, Cd, Hg, Pb, F)				33			33				33
Ambrosia				23			23				23
Antibiotiques - résidus				1			1				1
Acide cyanhydrique				43			43				43
Chloramphénicol			11				11				11
Dioxines et PCB de type dioxine (autres matrices) - jour + 3			69	58	19	3	149				149
Dioxines et PCB de type dioxine (graisses & huiles) - jour + 2				40			40				40
Enterobacteriaceae				5			5				5
OGM			6				6				6
Mélatamine			19	26			45				45
Sclérotose				20			20				20
Mycotoxines (aflatoxine B1 incl.)				362			362	149		149	511
Aflatoxine B1				58			58				58
Impuretés insolubles				12			12				12
HAPs				67			67				67
PCB - graisses animales				30			30				30
PCB 24h - autres matrices			29	36	19	3	87				87
Pesticides (screening multi-résidus)			22	254			276				276
Glyphosat				11			11				11
Paraquat				11			11				11
Salmonella				122			122	149		149	271
Moisissures				36			36				36
TOTAL	59	59	191	1296	57	9	1553	298	144	442	2054
	NIV 1		NIV 2				NIV 3				

Image 1 Planning du plan d'échantillonnage 2016 de l'APFACA

Le plan d'échantillonnage de l'APFACA se base sur les tonnages indiqués par tous les participants, mais également sur les **analyses des risques de toutes les matières premières/tous les produits utilisés**. Ces analyses sont non seulement validées par le Comité scientifique de l'Agence fédérale pour la sécurité de la chaîne alimentaire (AFSCA), mais elles sont également adaptées et actualisées tous les trois mois. Un système statistiquement étayé, garantira ensuite la répartition des échantillons entre les différents participants, et ce sur toute l'année.

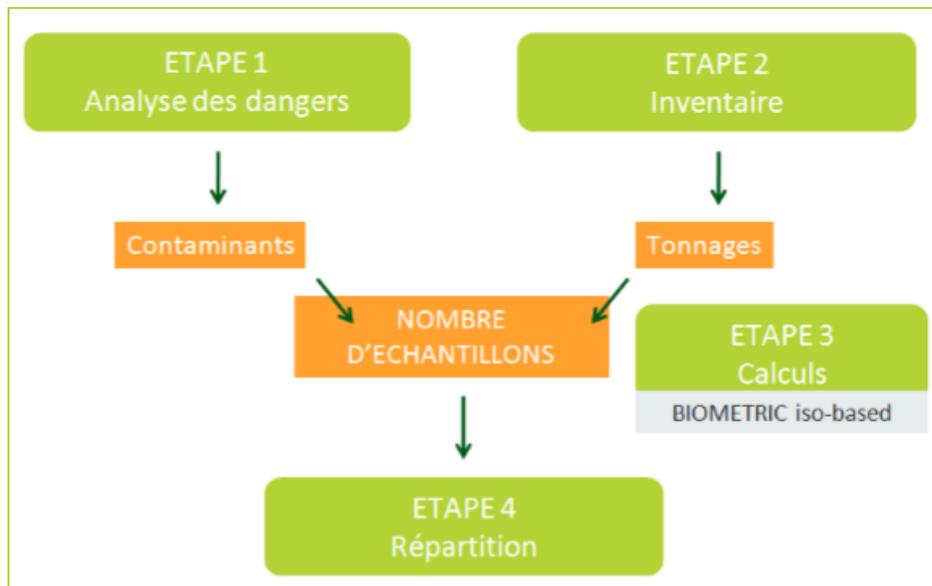


Image 2 Elaboration du plan d'échantillonnage sectoriel de l'APFACA

La participation au plan d'échantillonnage sectoriel est obligatoire pour tous les affiliés de l'APFACA, mais les non affiliés ont également la possibilité d'y participer. Au moment du lancement de son plan sectoriel 2016, l'APFACA comptait pas moins de 253 participants, ce qui représente un total de 2.054 analyses ! Si vous souhaitez plus d'informations à cet effet, n'hésitez pas à contacter info@bemefa.be.

L'APFACA, l'Association Professionnelle des Fabricants d'Aliments Composés, compte 160 affiliés. Ensemble, ils représentent 94% de la production nationale. Le secteur emploie 3.600 travailleurs. Avec une production nationale de 7 millions de tonnes et un chiffre d'affaires de 2,5 milliards d'euros le secteur des aliments composés est un des plus importants fournisseurs de moyens de production pour l'agriculture.